

Les états financiers de

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL WELLINGTON

AU 31 DÉCEMBRE 2019

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL WELLINGTON

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
--	------------

ÉTATS FINANCIERS

Résultats	5
Évolution des actifs nets non affectés	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-12
Renseignements complémentaires	13

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL WELLINGTON

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL WELLINGTON qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, et l'état des résultats, l'état de l'évolution des actifs nets non affectés et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel de l'organisme, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre et donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle que nous aurions relevée au cours de notre audit.


Comptables professionnels agréés
CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A113051.

Montréal, le 15 septembre 2020.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL WELLINGTON

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
	\$	\$
PRODUITS		
Cotisations des membres	344 747	360 685
Commandites et activités promotionnelles	154 841	105 700
Subventions municipales	272 000	167 898
Subventions fédérales et provinciales	59 900	40 400
Revenus de location	26 850	27 500
Intérêts	3 644	4 410
	861 982	706 593
CHARGES		
FRAIS DE PROMOTION ET ÉVÉNEMENTS (relevé «A»)	368 629	301 890
SERVICES AUX MEMBRES (relevé «B»)	349 729	254 586
FRAIS D'OPÉRATIONS (relevé «C»)	139 017	117 541
	857 375	674 017
RÉSULTAT NET	4 607	32 576

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL WELLINGTON

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS NON AFFECTÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	192 764	160 188
RÉSULTAT NET	4 607	32 576
SOLDE À LA FIN	197 371	192 764

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL WELLINGTON

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	44 707	27 529
Créances (note 3)	39 733	44 285
Frais payés d'avance	8 298	4 479
	92 738	76 293
IMMOBILISATIONS (note 4)	141 905	164 894
	234 643	241 187
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs	27 031	10 891
Sommes dues à l'État	10 241	6 132
Revenus perçus d'avance		31 400
	37 272	48 423
ACTIFS NETS		
Actifs nets non affectés	197 371	192 764
	234 643	241 187

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL

_____, administrateur

_____, administrateur

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL WELLINGTON**FLUX DE TRÉSORERIE**

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Résultat net	4 607	32 576
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	32 883	34 581
	37 490	67 157
Variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation :		
Créances	4 551	78 749
Frais payés d'avance	(3 819)	4 275
Créditeurs	16 140	(87 674)
Sommes dues à l'État	4 109	(950)
Revenus perçus d'avance	(31 400)	29 848
Subventions perçues d'avance		(27 498)
	27 071	63 907
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(9 893)	(38 000)
VARIATION DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS		
ENCAISSE AU DÉBUT	27 529	1 622
ENCAISSE À LA FIN	44 707	27 529

1-STATUT ET ACTIVITÉ

L'organisme sans but lucratif, adopté par résolution du Conseil de la Ville de Montréal, est constitué sous l'autorité de la Loi sur les cités et villes. Il voit à regrouper en association les commerçants et professionnels d'une zone commerciale déterminée de la rue Wellington, en vue de promouvoir, protéger et développer de toutes manières les intérêts économiques et sociaux des membres et du centre-ville de Verdun.

2-PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Les cotisations des membres et les subventions sont constatées sur la base de la comptabilité d'exercice. Les autres activités sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les commandites et autres sources de revenus sont constatées sur la base de l'encaissement à l'exception des commandites connues et engagées.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Créances

Les créances tiennent compte d'une provision pour créances douteuses qui est calculée à partir de pourcentages établis en fonction de l'âge des cotisations non perçues en fin d'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode du solde décroissant au taux de 20%, sauf pour l'équipement informatique qui est au taux de 30% et les améliorations locatives qui sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée du bail de 10 ans.

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des créances. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation du passif éventuel, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL WELLINGTON

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2019

3-CRÉANCES	2019	2018
	\$	\$
Cotisations à recevoir	30 720	35 279
Provision pour créances douteuses	(13 659)	(14 597)
	17 061	20 682
Taxes à recevoir	13 316	6 534
Sommes à recevoir d'organismes soeurs - sans intérêt	1 366	1 116
Dépôt de garantie	3 000	
Commandites, redevances et subventions	4 990	15 953
	39 733	44 285

4-IMMOBILISATIONS

	Amortissement		Valeur nette	
	Coût	cumulé	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Équipement de promotion	90 914	50 826	40 088	43 360
Mobilier et équipement	80 169	56 442	23 727	29 658
Équipement informatique	17 327	12 585	4 742	5 349
Projet Illumination	119 573	69 324	50 249	59 752
Améliorations locatives	34 556	11 457	23 099	26 776
	342 539	200 634	141 905	164 894

5-CRÉDIT BANCAIRE

Crédit bancaire autorisé jusqu'à concurrence de 85 000 \$, portant intérêt au taux annuel de 8,70 %, constitué d'une limite de crédit régulière de 15 000 \$ et d'une limite de crédit de financement Accord D de 70 000 \$. Au 31 décembre 2019, l'organisme n'utilisait pas son crédit bancaire.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL WELLINGTON

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2019

6-AFFECTATION DES SUBVENTIONS	<i>Revenus</i>	2019	2018
		\$	\$
SUBVENTIONS MUNICIPALES			
<i>Subvention - Bonification et planification du mix commercia</i>	202 000		
Revenus de subvention - recrutement commercial		112 000	
Affectation :			
Salaires, avantages sociaux et loyer		(85 000)	
Production d'outils de promotion et communications		(15 000)	
Frais de gestion		(12 000)	
<hr/>			
Revenu de subvention - Réalisation d'activités et d'évènements		90 000	
Affectation :			
Festival Cabane Panache et Bois Rond		(40 000)	
Vente trottoir estivale		(10 000)	
Festival Marionnettes plein la rue		(20 000)	
Stationnement Ethel		(10 000)	
Période de Noël		(10 000)	
<hr/>			
	202 000		
<hr/>			
<i>Subventions - amélioration des affaires</i>			
Subventions reportées du début			
Revenu de subvention	70 000	70 000	60 000
Affectation :			
Création de contenu original		(46 000)	
Conseillère en communication marketing		(14 000)	
Financement stationnement Ethel		(10 000)	
Développement des réseaux sociaux			(40 000)
Compteurs achalandage			(20 000)
<hr/>			
	70 000		
<hr/>			
Total municipal	272 000		
<hr/>			
SUBVENTION FÉDÉRALE ET PROVINCIALE			
<i>Subvention - développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine</i>			
Revenu de subvention	27 500	27 500	13 800
Affectation : Festival Marionnette plein la rue		(27 500)	(13 800)
<hr/>			
<i>Subvention - développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine</i>			
Subventions reportées du début			26 600
Revenu de subvention	32 400	32 400	
Affectation : Festival Cabane Panache et Bois Rond		(32 400)	(26 600)
<hr/>			
<i>Subvention - mesure de formation</i>			
Revenu de subvention		8 589	
Affectation : Formation membres et permanence		(8 589)	
<hr/>			
Total fédéral et provincial	59 900		
<hr/>			
	331 900		

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL WELLINGTON

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2019

7-ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme s'est engagé en vertu de baux à long terme relativement à ses locaux échéant en juin 2024. Le solde des engagements au 31 décembre 2019 est de 120 600 \$. Les versements estimatifs à effectuer au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

2020	2021	2022	2023	2024
\$	\$	\$	\$	\$
21 600	23 400	25 200	25 200	25 200

8-ÉCHANGE DE SERVICES ET GRATUITÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a échangé des services avec divers partenaires et obtenu des services à titre gratuit de la ville de Montréal - arrondissement de Verdun. Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange établie à 838 241 \$, soit 745 287 \$ en occupation d'espace public, 27 825 \$ en prêt d'équipements et 65 129 \$ en ressources humaines, qui est la contrepartie établie et acceptée par les parties. La valeur de ces échanges de services et de gratuités n'ont pas fait l'objet de notre audit.

9-INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, les risques importants sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur les créances.

L'organisme consent du crédit à ses membres dans le cours normal de ses activités. Une bonne proportion de ces comptes ont été reçus dans les semaines suivant la fin d'exercice. L'organisme surveille de façon continue les montants à recevoir.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs et des sommes dues à l'État.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe qui sont constitués uniquement du crédit bancaire. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de variation de la juste valeur.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL WELLINGTON**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
	\$	\$
RELEVÉ «A» - FRAIS DE PROMOTION ET ÉVÉNEMENTS		
Animation et spectacles	259 484	242 545
Publicité et promotion	105 320	56 545
Commandites	3 825	2 800
	368 629	301 890
RELEVÉ «B» - SERVICES AUX MEMBRES		
<i>Direction générale et secrétariat</i>		
Salaires	326 350	256 812
Avantages sociaux	30 305	23 870
Subventions salariales	(9 986)	(29 088)
	346 669	251 594
<i>Informations aux membres</i>		
Frais d'assemblées	3 060	2 992
	3 060	2 992
	349 729	254 586
RELEVÉ «C» - FRAIS D'OPÉRATIONS		
Honoraires professionnels	20 190	17 070
Loyer	21 600	21 600
Entretien	24 714	13 045
Télécommunications	3 762	4 098
Internet	1 475	1 217
Électricité	5 945	5 113
Mauvaises créances (recouvrées)	(937)	(889)
Associations et cotisations	4 077	3 759
Formation membres et permanence	8 927	1 910
Frais de représentation	1 049	1 244
Frais de déplacement	2 611	1 815
Assurances	954	922
Fournitures de bureau	10 234	10 683
Frais bancaires	1 533	1 373
Amortissement des immobilisations	32 883	34 581
	139 017	117 541